

EPREUVE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – SESSION 2006

EPREUVE DU 2^{ème} GROUPE – ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE
Temps de préparation : 30 minutes - Durée de l'interrogation : 20 minutes
La calculatrice n'est pas autorisée

THEME : Intégration européenne et politiques économiques et sociales

Questions préalables :

- 1) Faites une phrase avec la donnée en caractères gras dans le tableau. (document 1)
- 2) En vous appuyant sur quelques indicateurs du tableau, montrez que l'adhésion des nouveaux membres accroît les écarts entre les pays de l'Union européenne. (document 1)
- 3) Quels sont les enjeux des politiques structurelles dans le cadre de l'Union européenne élargie ? (document 2)

Sujet à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents :

Après avoir montré que l'élargissement de l'Union européenne accroît l'hétérogénéité entre les pays de la zone, vous présenterez l'action des pouvoirs publics européens menée en vue de limiter cette hétérogénéité.

Document 1 :

	France	Espagne	Royaume-Uni	Suède	Pologne	Estonie	République tchèque	Slovénie
PIB/hab. 2004 Base 100=UE à 25	110,3	98,1	118,9	116	46,7	50,7	70,0	77,9
IDH 2003	0,932	0,922	0,936	0,949	0,858	0,853	0,868	0,904
Taux de chômage 2004	9,7	10,9	4,7	6,3	18,8	9,2	8,3	6,0
Salaire minimum brut 01/ 2005 en €par mois	1286	599	1197	///	205	172	235	490
Dépenses de protection sociale en % du PIB 2001	30,0	20,1	27,6	31,4	22,1	14,3	19,2	25,4
Dépenses de recherche- développement en % du PIB 2003	2,18	1,05	1,88	3,98	0,56	0,82	1,28	1,54

Source : Eurostat, PNUD, INSEE, CEPII, 2005

Document 2 :

Avec un montant de 213 milliards d'euros pour les sept années de la période budgétaire en cours d'achèvement, les fonds structurels représentent le deuxième poste de dépense (36%) du total, derrière la politique agricole commune (45%). Ils sont appelés à devenir progressivement le premier poste [...] Ils recouvrent plusieurs instruments : le Fonds européen de développement régional (Feder) pour les actions de développement (infrastructures, aides aux PME, actions pour l'éducation, la santé, la recherche) ; le Fonds social européen (FSE), pour l'aide à l'emploi et à la mobilité professionnelle et géographique ; une partie du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (Feoga) intervient dans la modernisation de l'agriculture et des régions rurales. [...]

Trois grands objectifs ont été définis. L'objectif 1, qui concentre la part essentielle – 135 milliards –, vise au rattrapage des régions de l'Union dont le PIB par habitant est inférieur à 75% de la moyenne communautaire. Avec l'élargissement de 2004, qui a considérablement fait baisser cette moyenne, beaucoup de régions de l'ex-Europe des 15 ne sont plus éligibles, en particulier l'Espagne. L'objectif 2 concerne des régions ayant des difficultés de mutation. L'objectif 3 est centré plus spécifiquement sur la lutte contre le chômage.

Source : Henri de BRESSON, « *Le Monde* », 16/12/2005

N.B. : Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.